



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Un enfant né apatride en France devient-il Français ?

Vérfifié le 03 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Oui, la nationalité française est attribuée **dès la naissance** à un enfant né *apatride* (<https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R58648>) en France.

Dans quels cas un enfant naît-il apatride en France ?

Un enfant peut naître apatride en France s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il est né en France de parents eux-mêmes apatrides.
- Il est né en France de parents inconnus.
- Il est né en France de parents dont la nationalité ne peut pas se transmettre dès sa naissance. Ainsi, dans certains pays, la nationalité ne se transmet pas aux enfants nés à l'étranger, aux enfants nés hors mariage ou aux enfants adoptés.

Comment prouver la nationalité française de l'enfant né apatride en France ?

Pour prouver la nationalité française de l'enfant né *apatride* (<https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R58648>) en France, il faut se procurer un certificat de nationalité française (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051>).

Il faut faire la demande du certificat de nationalité française **avant ses 18 ans**.

Si l'enfant a moins de 16 ans, il doit être représenté par la personne exerçant l'*autorité parentale* (<https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R12506>).

À partir de 16 ans, l'enfant peut faire la démarche lui-même, sans autorisation parentale.

🔔 Rappel : la nationalité française d'un enfant (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3068>), qu'il soit né en France ou non, dépend principalement de la nationalité de ses parents.

Textes de référence

- Code civil : articles 17 à 17-12 ↗ (<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006136064/>)
Âge pour faire une demande d'acquisition de la nationalité française (article 17-3)
- Code civil : articles 19 à 19-4 ↗ (<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006149908/>)
Français par la naissance en France